

**Conseil économique et social**

Provisoire

17 août 2004

Français

Original: anglais

Session de fond de 2004**Compte rendu analytique provisoire de la 20^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 30 juin 2004, à 10 heures

Président : M^{me} Risa (Finlande)
puis : M. Aliyev (Azerbaïdjan)

Sommaire

Mobilisation des ressources et conditions à réunir pour éliminer la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

04-40864 (F)



La séance est ouverte à 10 h 15.

1. *Les participants observent une minute de silence à la mémoire des victimes de l'accident d'hélicoptère des Nations Unies en Sierra Leone.*

Mobilisation des ressources et conditions à réunir pour éliminer la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (suite)

2. **M. Lainez** (El Salvador) estime que le débat de haut niveau est l'occasion de mettre en commun d'éventuelles solutions aux problèmes auxquels se heurtent de nombreux pays. El Salvador a réaffirmé son engagement en faveur de la paix sociale, du progrès assorti de l'équité et de la liberté assortie de responsabilités, le Gouvernement accordant la priorité à la gouvernance et au consensus démocratiques ainsi qu'à la prise en compte véritable des besoins de la population. Parmi ses objectifs figurent notamment la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le progrès social et le développement économique pour tous et l'harmonie sociale fondée sur l'égalité des sexes et la création d'emplois.

3. Tout en réaffirmant la volonté de son pays d'atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelon international, l'orateur met en lumière les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement, notamment l'instabilité économique internationale, les faibles prix de leurs exportations et leur vulnérabilité générale. En raison de ces différents facteurs, les pays en développement sont moins à même de concrétiser les engagements internationaux pris en faveur du développement durable. À cet égard, il convient d'instaurer à l'échelle internationale des conditions favorables, en augmentant les investissements étrangers directs (IED) et l'aide publique au développement (APD) afin que les États les plus pauvres bénéficient de la mondialisation.

4. La fluctuation constante du cours du pétrole et de ses produits dérivés pose de graves problèmes aux pays en développement, les obligeant à affecter à ce poste des sommes qui étaient à l'origine destinées au développement économique. Cette question importante devrait être prise en compte dans la Déclaration ministérielle qui sera adoptée à la fin du débat de haut niveau. L'orateur prie instamment tous les pays,

notamment les pays producteurs de pétrole, de faire preuve de solidarité et de coopération internationale avec les pays en développement et d'examiner de nouveaux moyens de parvenir à la stabilité économique, de façon à ne plus avoir à détourner de leur usage premier les ressources allouées au développement social.

5. **M^{me} Saborio** (Observatrice du Comité des politiques de développement) a présenté le rapport de la sixième session du Comité (E/2004/33). Le Comité a traité de grands thèmes, parmi lesquels l'amélioration de la mobilisation des ressources et l'instauration de conditions propices à l'élimination de la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Le Comité a recommandé que les pays les moins avancés instituent des systèmes de gouvernance qui se caractérisent par des processus de prise de décisions participatifs et transparents et par l'obligation de rendre des comptes. À cette fin, il convient de se donner les moyens d'exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

6. Il a également été recommandé, en vue de parvenir à la stabilité macroéconomique, de créer des fonds nationaux de réduction de la vulnérabilité qui permettraient d'utiliser les ressources générées lors des hausses des cours des marchés de produits de base pour compenser les années difficiles et d'adopter ainsi une politique budgétaire anticyclique, et non procyclique. D'autres suggestions ont également été faites en vue d'améliorer la gestion financière et de promouvoir l'épargne intérieure, et le Comité a souligné la nécessité de s'attaquer au problème de la dette, d'exploiter les possibilités d'accroître l'efficacité de l'aide en supprimant les conditions dont cette dernière est assortie et d'appuyer les priorités nationales tout en harmonisant les politiques et les pratiques des donateurs concernant toutes les formes d'aide.

7. **M^{me} Hrda** (Observatrice de la République tchèque) dit qu'il est essentiel d'améliorer les partenariats à l'échelon national, régional et mondial, les efforts visant à mobiliser des ressources intérieures et internationales plus importantes destinées au développement des PMA s'étant avérés insuffisants. Le Gouvernement tchèque est favorable au renforcement de l'aide multilatérale au développement, ainsi qu'à une collaboration étroite entre les fonds et programmes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et

les pays donateurs et bénéficiaires. La République tchèque ne cesse d'intensifier sa coopération au développement. Si en 2001 l'APD représentait 0,065 % du revenu national brut (RNB), en 2003 elle a atteint 0,1 % du RNB et devrait, selon les prévisions, augmenter de 20 à 30 % pendant l'année en cours.

8. Les projets d'aide au développement menés par le Gouvernement tchèque sont principalement axés sur le renforcement des capacités locales de production, notamment dans les domaines de la recherche hydrologique, de la gestion de l'eau, de l'assainissement, de la prospection minière, de la construction de centres de santé, de l'alimentation, de la vaccination et de l'éducation. La République tchèque attache également beaucoup d'importance aux aspects des relations commerciales internationales ayant trait au développement. Le Système généralisé de préférences commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est l'un des instruments les plus importants dont on dispose pour renforcer la collaboration et améliorer l'accès aux marchés, notamment pour les PMA. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements internationaux reste la principale priorité de la République tchèque. Dans cette optique, la République tchèque considère que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une bonne initiative régionale. Seule une véritable coopération permettra à la communauté internationale d'accroître l'efficacité du financement du développement et de la mobilisation de ressources.

9. **M. Vardanyan** (Arménie) dit que l'élimination de la pauvreté est une condition préalable au développement durable et retient, à juste titre, l'attention non seulement des pays les moins avancés, mais également des pays en développement en général, ainsi que des pays en transition. Il s'agit d'un processus complexe, nécessitant la mobilisation de ressources intérieures et extérieures considérables, la coopération des gouvernements et des institutions financières internationales et la participation active de la société civile et du secteur privé. Cependant, les investissements étrangers directs et l'aide publique au développement constituent les facteurs les plus importants du développement et l'orateur espère que la tendance à la hausse récemment observée dans ces deux domaines se poursuivra à long terme et de façon stable.

10. L'orateur se félicite du projet intitulé « Compte du défi du millénaire », lancé par les États-Unis en vue d'appuyer les réformes politiques et économiques d'un certain nombre de pays. L'Arménie fait partie des bénéficiaires de ce projet et met en œuvre des réformes visant à créer un système de protection sociale fondé sur des valeurs démocratiques. Parmi les facteurs externes essentiels au développement figure le commerce international, qui est considérablement freiné par les barrières commerciales et le coût des transports. Les pays sans enclave se heurtent à des difficultés particulières, et l'orateur a souligné l'importance à cet égard du Programme d'action d'Almaty.

11. Le système de vente et d'achat privé de biens immobiliers est, comme le rappelle le Programme d'action de Bruxelles, une institution importante, qui permet aux économies de fonctionner correctement. Parmi les réformes de grande envergure entreprises par l'Arménie figure la privatisation des biens fonciers et immobiliers, qui a donné lieu à la création d'environ 2,5 millions d'unités immobilières. Le marché de l'immobilier est cependant peu développé, faute d'un système d'enregistrement des titres de propriété et de prêts immobiliers. Un cadastre a été instauré en 1997, d'après les principes définis par le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe; il permet l'enregistrement de droits juridiques et financiers et de droits réels. Le nouveau système cadastral de l'Arménie confère des droits de propriété réels et en assure la protection, ce qui est particulièrement important dans les pays où la propriété privée ne prend que progressivement forme. Ce système donne accès à des moyens de financement, y compris des prêts hypothécaires. Parce qu'il permet d'évaluer objectivement la valeur des biens immobiliers, il constitue une base d'imposition et par conséquent une source de revenus pour les pouvoirs publics locaux. Il s'agit d'une source d'information transparente et accessible sur les biens immobiliers, et donc d'un élément indispensable au développement des petites et moyennes entreprises. Il favorise également la propriété réelle et l'utilisation de biens immobiliers. À la suite de la création du cadastre, le nombre de transactions foncières a quadruplé et le nombre de prêts hypothécaires a été multiplié par 10. La plus grande partie des nouveaux prêts servent à développer des petites et moyennes entreprises. Au cours des quatre dernières années, les réformes économiques se

sont traduites par un taux de croissance économique annuelle de 11 %, une baisse du chômage et une réduction d'environ 10 % des taux de pauvreté, même pendant un blocage des transports et malgré le manque de ressources naturelles. En mai 2004, la Commission économique pour l'Europe a cité en exemple à d'autres pays le cadastre arménien.

12. Les objectifs du Programme d'action de Bruxelles pourraient être atteints par la coopération et des partenariats. Le Gouvernement arménien est disposé à y contribuer en faisant part de ses expériences et en apportant une assistance technique aux pays qui le souhaitent.

13. **M. Kawatu** (Observateur de la Zambie) dit que d'énormes efforts sont faits dans son pays en vue d'améliorer l'administration fiscale et d'élargir la base d'imposition. Pour que la mobilisation des ressources intérieures porte ses fruits, elle doit s'accompagner d'une croissance économique. La Zambie a fait des secteurs de l'agriculture, de la manufacture, du tourisme et de l'extraction minière les piliers d'une telle croissance et de la réduction de la pauvreté. Bien que dans le domaine du commerce extérieur les PMA bénéficient d'un traitement préférentiel en ce qui concerne l'accès aux marchés, ils continuent de se heurter à d'importants obstacles, notamment aux capacités restreintes dont ils disposent pour produire suffisamment de biens de haute qualité destinés à l'exportation et pour satisfaire à des normes sanitaires et phytosanitaires rigoureuses. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités et d'apporter un appui en vue de faciliter le commerce de ces pays.

14. Les flux de capitaux privés sont également importants, mais étant donné l'insuffisance du secteur privé national dans la plupart des PMA, de véritables IED seront nécessaires. Bien que la plupart des PMA aient attiré des IED sous une forme ou une autre, cela n'a pas eu d'effet majeur sur leur économie. En Zambie, des réformes sont actuellement menées pour parvenir à la stabilité macroéconomique et améliorer la gestion et la transparence financières. Le Gouvernement a créé un forum consacré aux investissements des secteurs public et privé, dans le cadre duquel les pouvoirs publics, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les donateurs se réunissent pour examiner différents moyens d'attirer des investissements. Étant donné l'insuffisance de leurs ressources intérieures, les PMA ont cependant besoin non seulement d'une APD accrue

mais également d'une meilleure utilisation de ces ressources. Il convient d'aider les pays pauvres très endettés à se libérer rapidement de leur endettement.

15. **M. Davies** (Observateur de l'Afrique du Sud) se félicite de la compassion sincère que suscite la situation difficile des PMA et du véritable désir d'y remédier. Parmi les mesures déjà prises dans ce sens, il salue l'initiative « Tout sauf les armes » de l'Union européenne et l'African Growth and Opportunity Act (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés) des États-unis. Il constate avec satisfaction que cette loi a été prorogée jusqu'en 2015. Des initiatives visant à réduire la dette, comme l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et le versement d'un pourcentage fixe du produit national brut aux PMA sont également importants. Ces initiatives donnent des résultats et doivent être renforcées. Il faut espérer que le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha reprendra à l'OMC.

16. Malgré ces faits encourageants, la situation des PMA ne semble pas s'améliorer dans l'ensemble, en partie parce que les conseils donnés aux PMA par le passé, visant par exemple à libéraliser les échanges, se sont avérés pernicieux. Il est apparu que la situation était plus compliquée que prévu. Par exemple, la libéralisation des marchés en Zambie a entraîné l'effondrement d'une grande partie du secteur structuré, le chômage toujours plus élevé se traduisant par une grave instabilité économique et sociale. Dans le cas des PMA, la libéralisation des marchés doit être envisagée avec la plus grande prudence.

17. L'Afrique du Sud a apporté son soutien en aidant des pays comme le Mozambique à attirer des IED et à améliorer leurs perspectives de croissance. Le fait que le Gouvernement sud-africain ait proposé d'offrir des garanties au secteur privé, alors que d'autres avaient hésité, a été particulièrement utile à cet égard. Parmi les différentes stratégies visant à obtenir de véritables résultats, il est nécessaire que les pays mieux lotis prennent certains risques. La coopération régionale est tout aussi importante, et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine créé dans le cadre du NEPAD pourrait favoriser la bonne gouvernance, les meilleures pratiques et la confiance des investisseurs envers les PMA africains.

18. À ce jour, seul un pays – le Botswana – a réussi à sortir de la catégorie des PMA. À l'heure actuelle,

rares sont les PMA qui jugent très attrayante cette possibilité, du fait des incertitudes de la période de transition qui suit et du manque de stratégie de transition harmonieuse. Le Conseil devra étudier sérieusement ce problème.

19. **M. Milintachinda** (Observateur de la Thaïlande) s'associe à la déclaration faite la veille par le représentant du Qatar au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Les sources de financement les plus importantes pour le développement sont les sources intérieures, y compris l'imposition, les services financiers, la microfinance et les marchés financiers. En ce qui concerne les ressources extérieures, elles proviennent principalement de l'APD, du commerce international, de l'allègement de la dette et des IED. Le Programme d'action de Bruxelles affirme la nécessité d'un effort concerté de la part des pays les moins avancés eux-mêmes et de tous les partenaires de développement.

20. La Thaïlande attache beaucoup d'importance au processus de développement mondial et aux principes d'auto-assistance et de partenariat. Depuis plus d'une trentaine d'années, le Gouvernement thaïlandais sait qu'il est important de mettre en commun les connaissances et l'expérience acquises, ainsi que les meilleures pratiques, en vue de favoriser une coopération plus étroite entre les pays en développement sur le plan économique et social; pour la Thaïlande, la mise en valeur des ressources humaines est au premier rang des priorités en matière de développement. Dans le cadre des Programmes thaïlandais de coopération internationale, elle a mis en place des programmes de coopération bilatérale au sein de l'Asie et dans d'autres régions, avec ses propres fonds et en collaboration avec d'autres donateurs et organisations internationales. Ces programmes visent à accroître la coopération régionale et sous-régionale, y compris la coopération Sud-Sud, et se sont avérés fructueux dans de nombreux pays, y compris dans des pays sortant d'un conflit et des pays en transition. La Thaïlande a également instauré un certain nombre de cadres régionaux qui sont venus s'ajouter à ceux qui existaient déjà, comme celui du bassin du Mékong. Dans cette sous-région, la Stratégie de coopération économique Ayeyawadi-Chao Phraya-Mekong (ACMECS) vise à créer le long de la frontière des activités économiques communes dans les domaines du commerce et des investissements, de l'agriculture et de la coopération industrielle, du raccordement des

réseaux de transport, du tourisme et de la mise en valeur des ressources humaines. Dans le cadre de cette Stratégie, la participation de partenaires externes à certains programmes est encouragée, notamment en ce qui concerne l'amélioration des transports, l'énergie et la mise en valeur des ressources humaines. Un groupement de coopération économique sous-régional, BIMST-EC, a été formé par la Thaïlande, le Bangladesh, l'Inde, le Myanmar, Sri Lanka, le Népal et le Bhoutan. Dans l'ensemble de l'Asie, le Dialogue pour la coopération en Asie favorise la coopération à divers projets, la Thaïlande jouant un rôle clef en matière de coopération financière et de tourisme. La Thaïlande espère également accroître l'aide au développement en collaborant avec d'autres régions : elle coopérera avec le NEPAD et procédera à un échange de meilleures pratiques asiatiques avec l'Afrique. Dans le cadre du partenariat entre le PNUD et la Thaïlande, cette dernière a organisé à Bangkok en mai 2004 une consultation sur l'Afrique.

21. Pour la Thaïlande, la coopération comporte quatre volets : renforcement des relations économiques, apport de coopération technique, échange de données d'expérience et de meilleures pratiques et coopération face aux défis mondiaux. Bénéficiant d'une longue expérience en tant que bénéficiaire de la coopération internationale, la Thaïlande commence maintenant à prendre place sur la scène internationale aux côtés des donateurs. Le Gouvernement actuel a adopté une politique « d'engagement tourné vers l'avenir » qui consiste principalement à renforcer les relations existantes et à coopérer avec de nouveaux partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Asie. Il est disposé à coopérer avec les pays industrialisés et avec les pays en développement pour favoriser la réalisation du Programme d'action de Bruxelles et des objectifs du Millénaire pour le développement.

22. **M. Malitkov** (Observateur de la Communauté d'États indépendants) dit que le Comité interétatique de la Communauté d'États indépendants (CEI) pour la promotion du savoir et l'éducation des adultes, dont il est le Président, a établi une université mondiale visant à préparer la société à la gouvernance à l'échelle mondiale, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Tous les habitants de la planète sont concernés par la mondialisation, phénomène qui s'impose aux gouvernements et déterminera le mode de vie des

générations à venir. Même les pays riches compromettent leur prospérité future s'ils essaient de s'y soustraire. La meilleure façon de se préparer à ses effets futurs est d'adopter de nouvelles formes d'éducation qui tirent pleinement parti des nouvelles technologies de diffusion de l'information. Le système éducatif traditionnel a pris du retard à cet égard, ce qui a créé un fossé numérique de plus en plus important et a laissé près d'un milliard de personnes dans l'analphabétisme complet. En outre, on manque aujourd'hui de 15 millions d'enseignants dans le monde. Les enseignants doivent mettre à jour leurs connaissances et apprendre à mettre en pratique de nouvelles technologies qui, si elles sont utilisées dans un cadre extrascolaire et de façons nouvelles, pourraient attirer des milliers d'élèves ou étudiants supplémentaires. Les universités ont maintenant la possibilité de former des étudiants en diffusant des programmes éducatifs partout sur la planète au moyen de téléports satellitaires. Le recours aux technologies satellitaires, qui en Afrique seraient beaucoup moins coûteuses qu'Internet et, contrairement à celui-ci, pourraient fonctionner dans des régions montagneuses, réduirait le coût de l'éducation proportionnellement au nombre d'utilisateurs. L'expérience de la formation continue qu'a acquise la Russie pendant 10 ans grâce à l'Université moderne de lettres, qui dispose de son propre téléport, montre que le coût de l'éducation de 165 000 étudiants peut ne pas dépasser 5 dollars des États-unis par an. Cette université dispense des programmes de formation à 68 professions. Elle compte 2 500 professeurs et diffuse ses programmes dans plus de 400 villes, avec des centres éducatifs dans 14 pays. Il s'agit de la plus grande université de Russie et des pays de la CEI, et du quatrième établissement d'enseignement à l'échelle mondiale. Le nombre de ses étudiants « virtuels » est 4 000 fois supérieur à celui d'une université traditionnelle. Dans un monde où des centaines de millions de personnes vivent dans une pauvreté sans merci et où plus de 3 milliards de personnes vivent avec moins de deux dollars des États-unis par jour, un tel système présente des avantages évidents. Si on leur donne accès à l'éducation sur un pied d'égalité, ces personnes pourraient contribuer de façon positive à l'économie mondiale. En revanche, si leur nombre atteint un seuil critique, elles risquent de compromettre les possibilités de développement durable. L'université mondiale permet aux grandes universités du monde de mettre en commun leurs savoirs et de l'exporter en direction d'un public

mondial. Elle a été mise au point par le Comité interétatique de la CEI pour la promotion du savoir et l'éducation des adultes, en coopération avec l'Institut de recherche scientifique pour les systèmes spatiaux, l'association internationale « Znaniye » et la société britannique EduNet. L'orateur invite les participants au débat de haut niveau à visiter l'université.

23. **M. Mirafzal** (Observateur de la République islamique d'Iran) s'associe, au nom de sa délégation, à la déclaration faite par le représentant du Groupe des 77 et de la Chine. La République islamique d'Iran est entièrement solidaire des pays les moins avancés. Elle entretient une présence diplomatique active dans la plupart de ces pays et intensifie sa coopération avec eux, à la fois sur le terrain et à l'échelle internationale. Les relations économiques ne se développent pas aussi rapidement que les relations politiques; la République islamique d'Iran a cependant contribué au développement de l'infrastructure et à la construction d'hôpitaux et de dispensaires dans bon nombre de PMA, ainsi qu'à l'apport d'aide financière et humanitaire et à la coopération universitaire et scientifique. Le Gouvernement a également ouvert des crédits de 200 millions de dollars des États-unis pour l'octroi de prêts aux pays les moins avancés, la limite maximale des prêts accordés à chaque pays étant fixée par un accord bancaire mutuel, proportionnellement aux liens commerciaux entretenus avec la République islamique d'Iran. Celle-ci a également apporté une assistance aux pays les moins avancés dans le cadre de l'Organisation de coopération économique (OCE), de la Banque islamique de développement et du Fonds de l'OPEP pour le développement international. Le Fonds de l'OPEP a coopéré au fil des ans avec de nombreuses organisations multilatérales, bilatérales, nationales et non gouvernementales du monde entier pour aider les régions les plus pauvres du monde.

24. L'orateur se félicite du fait que les pays les moins avancés reconnaissent être les premiers responsables de leur propre développement, conformément au Programme d'action de Bruxelles, et du sérieux avec lequel ils envisagent les questions de réforme et de gouvernance. Des ressources supplémentaires et des mesures d'urgence s'imposent pour concrétiser les engagements pris dans le cadre du Programme d'action. L'orateur demande instamment à la communauté internationale, et aux pays industrialisés en particulier, ainsi qu'au système des Nations Unies et

à d'autres organisations multilatérales, de s'acquitter de ces engagements.

25. **M. Kafando** (Observateur du Burkina Faso), s'exprimant au nom du Groupe africain, se félicite du rapport du Secrétaire général et de l'issue des deux réunions préparatoires du débat de haut niveau. Chaque pays est en premier lieu responsable de son propre développement, mais ne peut réussir en l'absence de conditions équitables. C'est loin d'être le cas, car les États petits et pauvres dépendent de règles imposées par les pays développés, dans le contexte de la mondialisation. L'Afrique compte 34 des 50 pays les moins avancés. Il est peu probable que ces pays atteignent l'objectif qui consiste à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême ou souffrant de la faim. Tant qu'ils ne disposeront pas de ressources supplémentaires d'un montant approximatif de 50 milliards de dollars par an, ils ne pourront pas non plus atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, ou appliquer les décisions des grandes conférences et grands sommets des Nations Unies, ou mettre en œuvre le Programme d'action de Bruxelles. Depuis l'adoption du Programme d'action, les pays les moins avancés ont entrepris de grandes réformes économiques, passant notamment par la privatisation, par la libéralisation des échanges et par des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. D'après la CNUCED, dans la plupart de ces pays, les régimes commerciaux sont maintenant aussi libéraux que dans les pays à revenu élevé de l'OCDE mais le taux de croissance économique continue de ralentir. De nombreuses organisations internationales, y compris les Nations Unies, ont reconnu les efforts faits par les pays les moins avancés en vue de remédier aux problèmes énumérés dans le Programme d'action en favorisant une bonne gouvernance, un État de droit, un gouvernement démocratique et le respect des droits de l'homme et en luttant contre la corruption. La plus grande difficulté à laquelle se heurte l'application du Programme d'action tient à l'insuffisance des flux de ressources provenant des donateurs internationaux, qui ne sont pas à la hauteur des efforts de réforme. Cela semble indiquer un manque de volonté politique de la part des donateurs.

26. En l'absence d'un système commercial international équitable et participatif, le commerce ne pourra pas être « le moteur du développement » des pays africains. La plupart des pays les moins avancés

sont tributaires des produits de base et leurs résultats économiques sont affaiblis par la fluctuation des cours de ces produits. La communauté internationale doit s'employer de toute urgence à remédier à ce problème. En outre, les paiements effectués au titre du remboursement de la dette extérieure continuent d'engloutir une partie importante de leurs recettes à l'exportation. Puisque l'initiative PPTE n'a pas donné les résultats escomptés, il faut remédier au problème par d'autres moyens, y compris par l'annulation de la dette. Il convient d'accorder plus d'attention à d'autres problèmes : les difficultés d'accès aux marchés, la nécessité d'accroître l'APD et de participer à la prise de décisions des institutions financières et commerciales internationales, la pénurie d'investissements étrangers directs, la nécessité de supprimer les obstacles à la libre circulation des personnes et la lutte contre le VIH/sida. Le meilleur moyen de mettre en œuvre le Programme d'action consistera à remédier à toutes ces questions en adoptant une approche mondiale.

27. **M. Hannesson** (Observateur de l'Islande) dit que, bien que des progrès importants aient été réalisés à l'échelle mondiale en vue de réduire la pauvreté, au rythme où vont les choses, la plupart des pays les moins avancés n'arriveront à atteindre ni les objectifs du Programme d'action de Bruxelles ni les objectifs du Millénaire pour le développement. Les conflits constituent l'un des principaux obstacles au développement. La moitié environ des pays d'Afrique subsaharienne ont connu de violents conflits armés au cours des cinq dernières années, et au cours des quinze dernières années, la plupart des 20 pays les plus pauvres ont été la proie de guerres civiles de grande envergure. La paix et le développement se renforcent mutuellement : en l'absence de développement, les disparités sociales peuvent entraîner des troubles civils; en l'absence de paix, les progrès réalisés en matière de développement s'estompent. La communauté internationale doit s'employer avant tout à rompre ce cercle vicieux et à instaurer des conditions propices à la stabilité économique et sociale. L'aide doit être adaptée aux besoins particuliers de chaque pays bénéficiaire, et les pays où les risques de guerre civile sont les plus importants ont besoin d'une aide plus importante et mieux ciblée. Il importe que les Nations Unies agissent en coopération étroite avec d'autres intervenants essentiels, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement, ainsi qu'avec

des organisations non gouvernementales. Pour continuer à contribuer à la réalisation des objectifs du Programme d'action de Bruxelles, le Gouvernement islandais prévoit de presque tripler d'ici à 2008-2009 les sommes qu'il affecte à l'APD. Il s'est efforcé de rapprocher les efforts militaires d'édification de la paix et les activités de développement à long terme en affectant des experts civils aux opérations de maintien de la paix dans les Balkans, à Sri Lanka et en Iraq. Il a également récemment pris le contrôle de l'aéroport international de Kaboul (Afghanistan). La session de fond en cours du Conseil est l'occasion d'examiner les liens qui existent entre sécurité et développement et de faire progresser la lutte mondiale contre la pauvreté.

28. **M. Chowdhury** (Bangladesh) dit que, malgré une prospérité mondiale sans précédent, les 700 millions d'habitants des pays les moins avancés sont de plus en plus marginalisés. Les deux programmes d'action précédents adoptés par la communauté mondiale en faveur des pays les moins avancés n'ont pas donné les résultats souhaités et il espère fortement que le Programme d'action de Bruxelles ne connaîtra pas le même sort. Les pays les moins avancés s'efforcent de s'acquitter des engagements qui leur incombent. Le Bangladesh a réalisé des progrès considérables depuis qu'il a accédé à l'indépendance en 1971, dévasté par la guerre. Ses avancées, y compris une réduction spectaculaire du taux de croissance de la population, une baisse record de 9 points de pourcentage de la pauvreté monétaire pendant les années 1990 et une hausse de 60 % du PIB, lui ont valu de se classer pour la première fois parmi les pays de catégorie intermédiaire pour ce qui est du développement humain.

29. Ces succès s'expliquent par un ensemble prudent de stratégies socioéconomiques, une bonne gestion macroéconomique, une utilisation adéquate de l'appui extérieur, des politiques favorables au développement des marchés, des institutions démocratiques, une classe moyenne solide et en expansion, l'émergence d'une société civile dynamique et, surtout, l'apparition d'idées novatrices d'origine locale, comme le microcrédit, l'éducation non traditionnelle et le « reboisement social », qui sont nées des ressources intellectuelles et culturelles nationales. Le développement doit être conçu, régi et maîtrisé à l'échelle nationale. Par conséquent, le Bangladesh dispose d'un document de stratégie intermédiaire pour

la réduction de la pauvreté, qui tient compte des engagements pris à Bruxelles.

30. Si le Bangladesh a déjà atteint certains des objectifs du Millénaire pour le développement et atteindra probablement les autres, la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté monétaire reste tributaire de facteurs extérieurs – l'aide, les échanges commerciaux, la dette et les transferts de fonds. Le Bangladesh a établi une commission indépendante de lutte contre la corruption et s'emploie actuellement à promulguer une loi visant à prévenir le blanchiment d'argent, à établir une commission nationale des droits de l'homme et à séparer le pouvoir judiciaire de la législature. Cependant, sans ressources extérieures supplémentaires, il sera extrêmement difficile de mettre véritablement en œuvre les activités prescrites au paragraphe 78 du Programme d'action de Bruxelles.

31. Pour mobiliser des ressources intérieures, l'assiette fiscale a été élargie. L'ensemble des recettes d'origine nationale a augmenté en 2001 de plus de 41 % par rapport à l'exercice fiscal 1997, tandis que les recettes fiscales ont augmenté de 46 % pendant la même période. Le microcrédit est un instrument essentiel de mobilisation de ressources intérieures selon le Programme de Bruxelles et son efficacité au Bangladesh n'est plus à prouver.

32. Si les capitaux privés tendent à s'inscrire dans une logique de profit, l'aide pourrait contribuer de façon décisive au renforcement des capacités des pays les moins avancés. Les initiatives que mènent ces pays pour améliorer leur sort se heurtent à l'absence d'institutions adéquates dans les secteurs de l'administration, des échanges commerciaux et du développement. Il est donc essentiel pour ces pays que leurs partenaires s'acquittent de l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,15 % de leur PNB à ce groupe vulnérable de pays. L'orateur félicite les pays qui ont dépassé leur objectif de 0,20 % et espère qu'ils continueront à apporter ce soutien dont les pays les moins avancés ont cruellement besoin.

33. L'un des moyens les plus efficaces de venir en aide aux pays les moins avancés consisterait à les faire bénéficier d'investissements étrangers directs. Après avoir constaté que le Bangladesh avait d'énormes possibilités d'exploiter les ressources que constitue sa population, l'orateur a indiqué que les fonds envoyés par les nombreux expatriés bangladais comblaient le déficit commercial, aidaient le pays à s'acquitter du

service de la dette et préservait la stabilité de sa monnaie. Il a instamment prié les partenaires de développement des pays les moins avancés d'envisager des moyens d'engager à titre temporaire de la main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée provenant de ce groupe de pays, ce qui pourrait contribuer à atténuer le manque de ressources des pays les moins avancés. En dernier lieu, l'annulation de la dette de ces pays permettrait de dégager des ressources pouvant servir au renforcement des capacités de production.

34. *M. Aliyev (Azerbaïdjan), Vice-Président, assume la présidence.*

35. **M. Kittikhoun** (Observateur de la République démocratique populaire lao) se déclare préoccupé par le fait que les 50 pays du monde les plus vulnérables continuent d'être exclus du développement mondial. Son pays, qui fait partie des pays les moins avancés sans littoral, se heurte à deux problèmes supplémentaires, à savoir les distances et le passage des frontières. Malgré ces problèmes, le Gouvernement lao n'a ménagé aucun effort pour mettre en œuvre ses plans de développement socioéconomique quinquennaux, qui se sont traduits par un taux de croissance annuelle de 6,3 % du PIB pendant la période allant de 1992 à 2002. Pour l'exercice fiscal 2002-2003, le taux de croissance a été d'environ 5,9 %. Si les secteurs de l'industrie et des services ont tous deux enregistré un taux de croissance élevé, l'agriculture reste le pilier principal de l'économie, à l'origine de plus de 50 % du PIB, environ 80 % de la population vivant dans des régions rurales et dépendant de l'agriculture de subsistance pour survivre.

36. Le Gouvernement lao reste déterminé à mettre en œuvre sa stratégie nationale de croissance et d'élimination de la pauvreté, l'objectif ultime étant de sortir de la catégorie des pays les moins avancés en 2020. Il faut à cette fin surmonter des obstacles de taille, notamment intégrer les priorités de développement nationales, fournir des ressources suffisantes, améliorer les structures gouvernementales, réduire les inégalités dans la société, préserver le milieu naturel et garantir une participation plus large de la population et une plus grande application des technologies de l'information et de la communication.

37. En ce qui concerne la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, le Gouvernement lao a entrepris de réformer ses structures juridiques et réglementaires et met la dernière main à une stratégie

nationale de prêts et de microfinancements ruraux. Le système fiscal a été consolidé et un décret visant à lutter contre la corruption a été pris et renforcé à tous les niveaux, tandis qu'ont eu lieu des consultations sur le blanchiment de l'argent. En outre, les programmes d'APD ont été mieux intégrés aux priorités de développement national, et les investissements étrangers directs ont nettement augmenté. Cependant, il est nécessaire de redoubler d'efforts et d'obtenir des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre les programmes de réforme et instaurer des conditions propices à la croissance économique. À cet égard, l'orateur demande à la communauté internationale d'apporter un appui soutenu et accru aux efforts que fait son pays en vue d'atteindre les objectifs du Programme d'action de Bruxelles et d'autres objectifs convenus à l'échelon international, y compris ceux de la Déclaration du Millénaire.

38. **M. Neil** (Jamaïque) déclare, après avoir constaté que la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles n'a pas progressé comme prévu, qu'il importe de renforcer les capacités de production des pays les moins avancés. Le Programme n'a pas suffisamment valorisé la nécessité d'affecter des ressources au renforcement des moyens de production et des capacités d'offre afin que ces économies moins performantes puissent tirer parti de la libéralisation des marchés; la possibilité d'établir des programmes d'industrialisation dans les pays les moins avancés n'a pas non plus été suffisamment prise en compte. À cet égard, le cas de la Chine pourrait faire figure de modèle.

39. Les pays les moins avancés devraient également avoir la possibilité de recourir à un ensemble complet de politiques dans le cadre d'une stratégie de développement adaptée aux circonstances particulières de chaque pays. Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ne devraient pas être dictés par des circonstances idéologiques ou politiques. De fait, les pays les moins avancés sont souvent soumis à des conditions trop rigides qui restreignent leurs possibilités d'action. Cette pratique doit être déconseillée et doit cesser.

40. En dernier lieu, l'État doit jouer un rôle actif dans les pays les moins avancés, non seulement en ce qui concerne la mise en place d'infrastructures et de structures sociales mais également en tant que participant actif et partenaire du secteur privé dans la promotion de l'activité économique de tous les

secteurs. Étant donné la gravité du chômage dans les pays les moins avancés, il est notamment essentiel que l'État participe très activement à la création d'emplois.

41. **M. Penjo** (Bhoutan) dit que le Bhoutan juge encourageants les efforts que fait le système des Nations Unies afin que les problèmes des pays les moins avancés soient maintenus au premier plan des priorités mondiales en matière de développement. En se fondant sur la philosophie du « Bonheur national brut », qui place l'individu au cœur des efforts de développement du pays, le Bhoutan a aligné ses stratégies et objectifs globaux sur le Programme d'action de Bruxelles et a réalisé des progrès notables. En coopération étroite avec ses partenaires de développement, le Gouvernement bhoutanais a adopté une stratégie globale d'élimination de la pauvreté. Cette stratégie accorde la priorité au développement rural, l'accent étant mis sur l'infrastructure, les réformes foncières, le microcrédit, la croissance du secteur privé et le renforcement de la gouvernance et la promotion de l'État de droit au moyen de la mise en valeur des ressources humaines. Les investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation, qui absorbent un quart du budget annuel, ont également valeur de priorité absolue.

42. Étant donné le rôle crucial du secteur privé en ce qui concerne la croissance économique et la création d'emplois, le Bhoutan attache une grande importance à l'instauration de conditions favorables à ce secteur. La préservation de l'environnement est également une grande priorité, du fait de la fragilité de l'écosystème montagneux du pays. Le Bhoutan libéralise progressivement ses échanges commerciaux et participe activement à la promotion du commerce et de la coopération économique régionale et sous-régionale.

43. À la suite de l'augmentation progressive des recettes fiscales grâce au renforcement des moyens administratifs de recouvrement des impôts, assortie d'une gestion fiscale prudente, le Bhoutan finance maintenant ses dépenses ordinaires au moyen des recettes intérieures. Malgré ces efforts, la rareté des ressources intérieures pose un grand problème aux pays les moins avancés. Le Bhoutan ne dispose quant à lui ni d'un grand marché intérieur ni d'une situation stratégique sur le plan commercial qui permette d'attirer des investissements étrangers directs et des capitaux privés extérieurs. Malgré des politiques fiscales prudentes, ce pays reste très tributaire de

l'APD pour financer ses programmes de développement.

44. Les pays les moins avancés font des efforts concertés pour instaurer, conformément aux engagements qu'ils ont pris, des conditions propices à l'élimination de la pauvreté. Ces efforts doivent être complétés de toute urgence par une promesse claire et durable d'assistance financière et technique de la part des partenaires de développement. Cela permettrait aux pays les moins avancés de renoncer à une approche fragmentée du développement pour mener à la place des initiatives audacieuses et intégrées. Il convient également de mettre en lumière le rôle essentiel de l'APD dans le financement des ressources qui font défaut aux pays les moins avancés.

45. **M. Løvald** (Observateur de la Norvège) dit, après avoir constaté que les efforts de la communauté internationale visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 ont pris du retard, qu'il est nécessaire de prendre immédiatement des mesures visant à mobiliser des ressources à grande échelle, à l'échelon international aussi bien que national. La responsabilité première du développement incombe aux pays les moins avancés, qui ont besoin de politiques adéquates et de bonne gouvernance à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne les politiques macroéconomiques et l'administration publique ainsi que la démocratie et les droits de l'homme. De meilleures stratégies de lutte contre la corruption et des investissements en faveur de l'infrastructure sociale et physique s'imposent également. Les pays les moins avancés ont entrepris d'importantes réformes dans ce domaine, mais des progrès restent à faire pour mobiliser – à l'échelle nationale et internationale – les ressources nécessaires à la lutte contre la pauvreté dans ces pays.

46. Les pays les moins avancés ont besoin d'une aide à la fois plus importante et plus efficace, d'un meilleur allègement de la dette, d'un plus grand accès aux marchés, d'une intégration plus poussée au système commercial international, d'investissements étrangers directs plus élevés et de mesures visant à favoriser le développement du secteur privé. L'aide au développement accordée en 2004 par la Norvège représente 0,94 % de son RNI. Le Gouvernement norvégien est résolu à atteindre pendant la période 2005-2009 l'objectif qui consiste à verser 1 % de son RNI et compte au moins se maintenir à ce niveau.

47. La Norvège a pour principaux pays partenaires des PMA et a depuis longtemps dépassé l'objectif convenu qui consiste à affecter 0,2 % de son PNB à l'APD destinée aux pays les moins avancés. L'année précédente, les pays les moins avancés ont reçu 42 % du montant total de l'APD bilatérale accordée par la Norvège. Mais l'accroissement du volume de l'APD ne suffit pas à remédier aux problèmes de ces pays. L'aide doit être plus efficace et mieux coordonnée. Si les stratégies de réduction de la pauvreté sont d'importants outils à cet égard, ils doivent être perfectionnés de façon à garantir l'appropriation des programmes par les pays, ainsi qu'une plus large participation et une plus grande couverture.

48. La soutenabilité de la dette des pays à faible revenu demeure une condition essentielle à la stabilité et au développement économiques. Il est indispensable de mener à terme l'Initiative PPTE et de faire en sorte qu'un grand nombre de pays bénéficie d'un allègement de la dette plus général et plus important. L'Initiative doit être prorogée au-delà de la « clause d'extinction » et il faut en assurer le financement à long terme, y compris le financement permettant de « compléter » l'allègement de la dette des pays qui subissent des chocs extérieurs et de ceux qui sortent de guerres et de conflits. La Norvège continuera quant à elle à annuler l'intégralité de la dette des pays les plus pauvres et à financer l'allègement de la dette bilatérale par d'autres moyens que le budget consacré au développement.

49. Les échanges commerciaux constituent un facteur important de promotion de la croissance et du développement économiques. Les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, doivent bénéficier d'un meilleur accès aux marchés afin d'éviter les pièges de l'endettement et de parvenir à une croissance durable. Depuis juillet 2002, la Norvège laisse entrer sur son marché toutes les importations des pays les moins avancés en franchise de droit et sans quota et encourage tous les autres pays industrialisés à faire de même. Les pays en développement les plus avancés devraient également contribuer à améliorer l'accès aux marchés des pays les moins avancés. Cependant, pour que les pays en développement les plus pauvres bénéficient de cette ouverture des marchés, il faudra renforcer leurs capacités de production et de commerce et accroître les possibilités d'emplois. Il faut également remédier aux contraintes pesant sur les capacités de production, en particulier pour ce qui est de la productivité et de la

qualité, de la logistique et de l'infrastructure. Il est nécessaire d'apporter une aide visant à faciliter le commerce.

50. Il est également nécessaire de disposer d'un secteur privé plus dynamique. Les pays en développement devraient établir des structures stables et prévisibles permettant de développer le secteur privé et d'attirer des investissements, leurs partenaires de développement fournissant de l'APD pour mettre en place l'infrastructure et des institutions propices au développement du secteur privé. Ces partenaires peuvent également stimuler les investissements étrangers en offrant des fonds de capital-risque et des garanties d'investissement dans les pays en développement les plus pauvres. La Norvège a établi NORFUND, un fonds spécial d'investissement dans les pays en développement, qui permet de répartir les risques et met des investissements et des compétences techniques au service du développement des entreprises privées dans des pays en développement. La priorité est donnée à cet égard aux investissements réalisés dans les pays les moins avancés. En 2003, les pays les moins avancés ont reçu 41 % des investissements du Fonds.

51. **M. Sharma** (Observateur du Népal) dit que le Programme d'action de Bruxelles a dynamisé les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement : les PMA ont adopté des réformes de fond visant à améliorer la gouvernance et à accélérer le développement et les donateurs ont accru l'APD et ont ouvert leurs marchés aux exportations des PMA. Cependant, de nombreux PMA restent vulnérables sur le plan économique, d'où la nécessité de prendre des mesures urgentes et radicales.

52. La réduction de la pauvreté est une priorité importante au Népal, pays dont près de 40 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Il faut donc s'efforcer en premier lieu d'accélérer la croissance et la mise en valeur des ressources humaines, dans le but d'optimiser l'avantage comparatif du Népal et d'exploiter ses ressources. Le Gouvernement népalais coopère étroitement avec le secteur privé et la société civile dans un esprit de partenariat et a donné aux pouvoirs publics les moyens de planifier, de mettre en œuvre et de suivre les activités de développement.

53. Cependant, le développement a été considérablement ralenti par des rebelles maoïstes et

par la récession économique mondiale. Parallèlement à la lutte contre la corruption et à l'amélioration de la prestation des services de base, le Gouvernement s'efforce en priorité de régler sur le plan politique le problème des Maoïstes et d'organiser des élections générales d'ici avril 2005.

54. Il n'est pas possible de relever sans appui extérieur les défis que posent le développement et la gouvernance. Il est essentiel, pour augmenter la production et la productivité, de disposer de ressources nouvelles et supplémentaires sous forme d'aide, d'allègement de la dette, d'investissements étrangers directs, de meilleur accès aux marchés et d'échanges commerciaux plus importants. À cet égard, l'orateur a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud, puissant instrument de renforcement des capacités et de progrès collectifs.

55. **M. Kazykhanov** (Observateur du Kazakhstan) appuie les recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur la mobilisation des ressources aux fins du développement des PMA (E/2004/54) et dit que la pauvreté est un problème auquel se heurtent quasiment tous les pays en développement et tous les pays dont l'économie est en transition. Le Kazakhstan a pris des mesures radicales visant à éliminer la pauvreté, en coopération étroite avec le secteur privé et la société civile. En particulier, ce pays a accordé davantage de microcrédits en région rurale, réduit le chômage, augmenté le salaire minimal et les retraites ainsi que l'épargne brute intérieure.

56. Les progrès réalisés par le Kazakhstan dans la lutte contre la pauvreté s'expliquent principalement par la mobilisation de ressources intérieures mais la mobilisation de ressources extérieures est une question de la plus haute importance pour l'ensemble des PMA. L'orateur soutient l'appel qui a été lancé aux pays donateurs afin que ces derniers respectent leurs engagements relatifs aux flux d'APD, laissent entrer sans restriction les exportations des PMA sur leurs marchés, accélèrent la mise en œuvre de l'Initiative PPTE et facilitent les efforts entrepris par les gouvernements des PMA pour développer les programmes d'information portant sur le sida, le paludisme et la tuberculose. Le Kazakhstan a également soutenu un partenariat stratégique renforcé dans le cadre du suivi de l'application des textes issus des grandes conférences internationales. Il est pour sa part disposé à participer, dans la mesure de ses moyens, aux efforts internationaux visant à trouver une

solution à ces problèmes et a récemment alloué environ 100 000 dollars au fond d'affectation spéciale créé pour mettre en œuvre les recommandations formulées au terme de la Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral et de transit, qui s'est tenue en 2003.

57. **M. Laurin** (Canada) dit que le Gouvernement canadien est particulièrement satisfait que le rapport du Secrétaire général tienne compte, par son envergure et son approche, de points et d'accords essentiels ayant trait à la nature des obstacles au développement durable, dont il a été convenu lors des grandes conférences internationales.

58. L'économie de marché, s'appuyant sur des institutions justes et efficaces, est le cadre le plus propice à l'obtention d'une croissance diversifiée et à la réduction de la pauvreté. Des conditions propices à l'apport par le secteur privé d'une aide aux pauvres devraient être intégrées aux programmes d'aide au développement. En outre, une aide au développement efficace, assortie de transparence et de responsabilisation, suscite la confiance des donateurs, et par conséquent une plus grande aide au développement.

59. L'approche du Canada en matière d'aide internationale consiste à accroître les décaissements, à annuler la dette bilatérale et à libéraliser l'accès aux marchés canadiens. L'effet positif de l'aide est autant atténué par les systèmes inadéquats de gouvernance nationale de nombreux pays en développement que par le manque de coordination et de cohérence et l'inefficacité des principes d'action élaborés et des pratiques des donateurs. Le Canada est résolu à remédier à ces lacunes : on analysera les pratiques en vigueur de façon à les assouplir et à les rendre mieux adaptées aux besoins des pays en développement. En collaboration avec ses partenaires, le Gouvernement canadien s'emploie à renforcer les capacités de gestion de l'aide au développement.

60. **M. Rivas** (Colombie) dit que les engagements pris par la communauté internationale envers les pays les moins avancés sont insuffisants et arrivent trop tard. On s'accorde en général à reconnaître que le développement et l'élimination de la pauvreté incombent en premier lieu aux États eux-mêmes et personne ne conteste la nécessité urgente d'agir à l'échelon international en vue de réaliser ces objectifs. La Déclaration sur le droit au développement met

l'accent sur les dimensions à la fois nationale et internationale du droit au développement. La mondialisation ne peut pas être compartimentalisée. Des conditions internationales défavorables aggraveront non seulement la pauvreté mais appauvriront également les pays à revenu intermédiaire, dont beaucoup sont déjà exclus des bienfaits de la mondialisation.

61. Afin de parvenir à un financement plus efficace du développement, une mobilisation plus importante des ressources, ainsi qu'un renforcement des organisations régionales de financement, une hausse de l'aide publique au développement et des investissements étrangers directs et une restructuration des mécanismes globaux de financement sont essentiels. Le soutien de la communauté internationale offre d'énormes possibilités en matière de prévention et de règlement des conflits armés. Outre la violation des droits fondamentaux de la population directement touchée, les situations de conflit posent d'autres graves problèmes sur le plan du développement. Un fonds multilatéral administré par les Nations Unies contribuerait à stabiliser l'allocation des ressources destinées au rapatriement des personnes déplacées, à réintégrer les anciens combattants au sein de la société et à ouvrir la voie à la paix et au développement durables.

62. **M. Gopinathan** (Inde) s'associe aux orateurs précédents pour demander que l'on aide les PMA à parvenir à des taux de croissance plus élevés, à améliorer la prestation de services et à réduire la pauvreté, grâce à une aide plus efficace, à l'allègement de la dette et à un meilleur accès aux marchés. L'allègement de la dette ne suffit souvent pas à assurer la soutenabilité à long terme de la dette et à réduire véritablement la pauvreté. La suppression des obligations au titre du service de la dette dégagerait des ressources pouvant être affectées à des dépenses sociales et, pour sa part, l'Inde a annulé la dette de sept pays très endettés.

63. En ce qui concerne le Programme d'action de Bruxelles, il faut, pour mobiliser des ressources, bénéficier de conditions internationales favorables, stables et prévisibles. Le rôle du commerce dans la croissance et le développement des PMA est également pris en compte dans le Programme d'action, et l'Inde se félicite des mesures prises par certains partenaires de développement pour ouvrir leurs marchés. Il est également nécessaire d'aider les PMA à renforcer leurs

capacités dans le secteur de la manufacture et dans d'autres domaines, afin de leur permettre de diversifier leur production de façon à moins dépendre des exportations de produits de base. En conclusion, l'orateur souligne les possibilités qu'offre la coopération Sud-Sud et se félicite de l'ouverture du troisième cycle de négociations du Système mondial de préférences commerciales lors de la onzième session de la CNUCED en juin 2004.

64. **M. Demargne** (Observateur de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires) dit que son Association se félicite du dialogue de fond mené avec le Conseil, qui accorde un rang de priorité élevé aux questions urgentes concernant les PMA. Dans ce contexte, il présente le président de l'Union des conseils économiques et sociaux d'Afrique, qui fait partie de l'Association internationale.

65. **M. Toukourou** (Observateur de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires), s'exprimant au nom de l'Union des conseils économiques et sociaux d'Afrique, dit que la coordination Nord-Sud constitue le meilleur moyen d'éliminer complètement la pauvreté. Si la lutte contre la pauvreté incombe avant tout aux gouvernements et à la population des pays les moins avancés, les politiques nationales devraient bénéficier du soutien de la coopération internationale. Une coopération étroite avec les administrations locales et la société civile est indispensable à l'élaboration de politiques visant à lutter contre la pauvreté.

66. En conclusion, l'orateur exprime de nouveau l'intérêt qu'accorde l'Union à la formation de partenariats avec des acteurs économiques et sociaux, sous les auspices du Conseil économique et social, afin de mieux coordonner les politiques et programmes visant à éliminer complètement la pauvreté. Il préconise également d'établir de nouveaux conseils économiques et sociaux afin d'étendre le réseau de partenariats et prie les Gouvernements et les organisations internationales de poursuivre les partenariats constitués avec les membres de la société civile, dans l'intérêt des pauvres du monde entier.

La séance est levée à 13 h 15.